



perte de lunettes assurance responsabilité civile

Par **lydia2**, le **31/07/2022** à **17:44**

bonjour,

Lors d'une promenade j'ai perdue les lunettes de vue de ma petite fille que j'ai en garde pendant les vacances scolaires

J'ai dû les faire tomber lors de leur échange avec les lunettes de soleil

Je pensais les avoir mis dans mon sac et ne me suis aperçue de leur perte que le soir Je suis allée au objet trouve rien, mairie rien

Mon assurance responsabilité civile peut t elle me les rembourser

En vous remerciant

Par **amajuris**, le **31/07/2022** à **18:47**

bonjour,

comme nous ne connaissons pas les clauses du contrat que vous avez avec cette assurance, impossible de répondre.

le plus simple, c'est de lui poser la question.

salutations

Par **chaber**, le **31/07/2022** à **20:55**

bonjour

ne vous faites pas trop d'illusions sur une prise en charge

-il est exclu les dommages aux ascendants et descendants

- la RC ne joue que pour des dommmages accidentels